

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture de l'Allier Cabinet Moulins, le

2 3 SEP. 2019

Circulaire n°49/2019

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les maires des communes de l'Allier

Objet : journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le mercredi 25 septembre 2019 à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Je vous remercie également de bien veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Marie-Françoise LECAILLON